

33ème Festival International du Film Nature & Environnement

organisé par la FRAPNA Isère

À Grenoble et dans son agglomération - Novembre/Décembre 2019
Festival en tournée du 15 janvier 31 mars 2020 en Rhône-Alpes

DOSSIER D'INSCRIPTION CONCOURS FILMS

à retourner complété par traitement de texte,
et signé avant le **15/05/2019**

- **par courriel postal :**
FRAPNA Isère, Festival
5 Place Bir Hakeim 38000 Grenoble
- **copie par courrier électronique :**
festival@fne-aura.org

Réservé au Festival

reçu le :

dossier : 2019/

LE FILM

Titre :

Pays de production :

Année et mois de production :

Durée du film :

LE RÉALISATEUR

Mme M.

Nom - Prénom :

Nationalité :

Organisme réalisateur :

Pays :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Courriel :

Site internet :

Adhérent à la SCAM : Oui Non

LE PRODUCTEUR

Mme M.

Nom - Prénom :

Organisme producteur :

Pays :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone Portable :

Courriel :

Site internet :

LA PERSONNE À CONTACTER

Le Réalisateur Le Producteur

Autre :

Mme / M. :

Téléphone :

Courriel :

DOCUMENTS SOLLICITÉS

Merci de compléter chacune des rubriques (et de cocher les cases correspondantes) ainsi que nous fournir tous les documents demandés par courrier postal (CD ou clé USB) ou par mail (lien de téléchargement) à festival@fne-aura.org
L'inscription ne sera validée qu'avec la réception de tous les éléments demandés.

MATÉRIEL DE PRÉSÉLECTION

DE PRÉFÉRENCE

1 lien internet :
mot de passe :

OU 1 clé USB ou 1 DVD

Documents de communication à envoyer par mail ou sur CD :

- **3 photos du film** (indiquer le crédit photos)
 - Pour le catalogue : Fichier JPEG ou TIFF en résolution 300 DPI
 - Pour le Web : Fichier JPEG en résolution 72 DPI - mode colorimétrique RVB – Taille 800 x 600 pixels
- **biographie et filmographie** du réalisateur (cf ci-contre paragraphe «Communication et engagement»)
- **1 bande annonce du film** pour la promotion sur le site internet et bande-annonce du Festival
 - Format vidéo : H.264 Full HD 1920x1080 pixels – 24 ou 25 images/seconde

COPIE DE PROJECTION EN CAS DE SÉLECTION

Si le film est sélectionné, la copie de projection sera **impérativement** mise à la disposition du Festival au **01/09/2019 dernier délai** aux formats suivants :

DCP de préférence ou H.264 Full HD 1920x1080 pixels 24 ou 25 images/seconde

Les fichiers seront envoyés sur disque dur ou clé USB qui seront restitués après la manifestation.

Valeur de la copie : €

Adresse où retourner la copie de projection :

Nom-Prénom

Adresse :

COMMUNICATION ET ENGAGEMENT

Informations obligatoires destinées à figurer au programme et sur le site web du Festival pour les films sélectionnés.

- **LE RÉSUMÉ DU FILM** pour le catalogue du Festival (360 caractères maximum espaces compris)



• **LE RÉALISATEUR**

Présentation indispensable (360 caractères maximum espaces compris)

Réalisateur

Mme M.

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Madame, Monsieur
Réalisateur et/ou Producteur
du film

cessionnaire(s) des droits d'auteur, garanti(ssent) qu'il(s) a(ont) pleins pouvoirs et qualités attachés à la titularité des droits d'auteur pour permettre la représentation gratuite du film et l'utilisation gratuite des textes et photographies qui y sont annexés dans le cadre du Festival.

Le Réalisateur et/ou le Producteur garantit l'exercice paisible des droits attachés à l'utilisation du film et de tous documents annexés, qui pourront faire l'objet de représentations aux médias à partir d'extraits qui ne dépasseront pas 3 minutes à des fins d'annonces, de promotion et de présentation du Festival.

• **LE SIGNATAIRE**

Le signataire accepte sans réserve les conditions stipulées dans le règlement du Festival.

Mme M.

Nom :

Prénom :

En qualité de :

Date : 2019

Signature :

De même, le signataire

accepte

n'accepte pas

que ce film puisse être diffusé par une association membre de la FRAPNA ou organisme partenaire du Festival International du Film Nature et Environnement de Grenoble dans le cadre du festival en tournée, entre le 15 janvier et le 31 mars 2020.

Si oui, le signataire accepte que cette diffusion soit réalisée :

sans contrepartie financière

ou

en respectant les conditions suivantes (compléter) :

Enfin, le Réalisateur et/ou le Producteur autorise(nt) le transfert du film sur DVD ou Blu-Ray à des fins de projection pour une diffusion dans les salles partenaires du festival, festival scolaire et festival en tournée.

Date 2019

Signature